

AMBITION :
PARTAGER LA
STRATÉGIE PAYSAGÈRE
AVEC LES ACTEURS
LOCAUX

Animer la gouvernance et le groupe de travail communautaire du Plan de Paysage

ORIGINE ET CADRE DE L'ACTION

SITES ET COMMUNES CONCERNÉS

- Tout le territoire

PILOTES DE L'ACTION

- Direction de l'Aménagement et de l'Habitat de la CCMP
- Direction de l'Animation du Territoire de la CCMP

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION

- Habitants
- Élus et techniciens
- Scolaires
- Socio-professionnels

CONVERGENCE AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE

- Projet de territoire
- Pays d'Art et d'Histoire
- SCoT Mellois en Poitou
- Projet Éducatif Territorial (PEDT)
- Stratégie d'attractivité économique et touristique

CONTEXTE ET ENJEUX

Le plan de paysage est une démarche vivante qui est amenée à évoluer une fois les études de cadrage abouties. Sa mise en application sur les dix prochaines années dépend de sa bonne appropriation par ses parties prenantes. La continuité de son animation est indispensable afin de rattacher autant que possible les projets du Mellois en Poitou à cette politique paysagère globale.

OBJECTIFS VISÉS PAR LA FICHE ACTION

L'objectif est ici de mettre en place une instance ayant pour objet l'animation et le suivi du plan de paysage au bénéfice d'une sensibilisation et d'une formation continue des élus locaux et services publics. Il pourra par exemple s'agir de mettre en place des événements et/ou des moyens de communication adaptés pour partager le suivi du plan d'action, d'instaurer un comité de travail régulier, ou encore d'élaborer des outils de suivi permettant d'apprécier cette progression et le cas contraire, d'en réajuster les objectifs.

FREINS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- La non appropriation de certaines thématiques qui mobilisent difficilement
- Culture individualiste
- Moyens de communication et humains limités

LEVIERIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Fort attachement aux paysages et à leur préservation
- Implication citoyenne
- Animation et suivi assurés par les services de la communauté de communes : activation réseaux, communication sur résultats et les actions, effet d'entraînement vertueux

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Actions	Partenaires techniques	Moyens financiers	Temporalité
■ STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE			
Définir un profil de poste pour porter l'animation du Plan de Paysage : - Création ou redimensionnement d'un poste existant ; - Diffusion et sensibilisation au programme d'action auprès de toutes les communes en collaboration avec des partenaires (CAUE, associations, etc.)		Financement interne (poste existant) ; Subventions Etat-ANCT	Court terme
Renforcer l'ingénierie et former les agents communaux et intercommunaux en matière de paysage : - Recrutement d'un paysagiste concepteur pour une mission AMO sous forme d'un marché à bon de commande ; - Organisation de voyages d'étude, de conférences et/ ou de formations pour connaître les bonnes pratiques et/ ou expérimentations en cours sur d'autres territoires - Annuaire des personnes ressources	AMO prestataires externes	Faible investissement Subventions Région- Département (paysagiste conseil)	Court terme
Maintenir une instance intercommunale pour le suivi de la mise en œuvre du programme d'action et la mise en place de son évaluation: - Pilotage à intégrer au projet de territoire + pilotage technique fort et transversal - Définition des objectifs pluriannuels et évaluation des progrès (indicateurs de suivi à affiner et recenser régulièrement) ; - Fixer un budget alloué aux actions du Plan de Paysage ; - Organisation d'un comité de suivi et d'évaluation des actions (préparation de la semaine du paysage, validation des actions estampillées Plan de Paysage...)		Interne CCMP	Court terme
■ AMÉNAGEMENT ET OPÉRATIONNEL			
Mettre en place un Observatoire Photographique des Paysages : - Photos point 0 : définition d'une trentaine de points de vue stratégiques ; - Reconduction des prises de vue à intervalle régulier de 1 ou 2 ans ; - Organisation d'une exposition itinérante sur le territoire	Communes ; CD79 ; services de l'Etat ; CAUE79	Subventions potentielles CD79	Court terme
Mettre en place des permanences architecte/paysagiste conseils pour accompagner les porteurs de projets publics et privés : - Mutualisation inter-communes ou CCMP dans le cadre d'une ou deux permanences par mois pendant 2 ans - Reconduction de la démarche pour deux années supplémentaires si retours d'expériences favorables	Prestataires externes	à définir en fonction du nombre de permanences	Court terme
■ SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE			
Organiser et animer des ateliers d'actions pour favoriser la participation citoyenne dans la concrétisation des actions du Plan de Paysage : - Animation de "La Semaine du paysage" ; - Rencontres avec les professionnels ; - Échanges d'expériences ; - Lancement d'appels à projets pour des chantiers participatifs ; - Intégration du sujet dans le projet éducatif	CCPM ; PAH ; Associations ; Habitants ; Syndicats de bassins ; CCI-CA-CMA 79 ; Établissements scolaires ; OT ; ONF ; CRPF ; CAUE79	Faible investissement	Court terme
Valoriser les actions exemplaires et provoquer un effet d'entraînement : - Labelliser les "actions du Plan de Paysage" grâce à l'estampille créée à cet effet ; - Mettre en place une cartographie en ligne des initiatives qui ont cours sur le territoire en lien avec le paysage (sur le site de la CCMP)	Service CCMP	Faible investissement	Court terme

Temporalité des actions : Court terme = sous 2 à 3 ans ; Moyen terme = sous 5 ans ; Long terme = sous 10 ans

Atelier de construction collective avec les élus, les techniciens et les partenaires de la CCMP à Praille La Couarde (juin 2022)



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE L'ACTION

OUTILS DISPONIBLES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Retours d'expériences et journées-visites du CAUE 79
- Guide pour les élus "Le CAUE et les communes : architecture, aménagement et paysage_2019
- Nouvelle convention du PAH, notamment sur l'axe paysage
- Site internet de la CCMP : à alimenter régulièrement
- Pour la mise en place d'un OPP : guide méthodologique d'itinéraire photographique de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature_2008

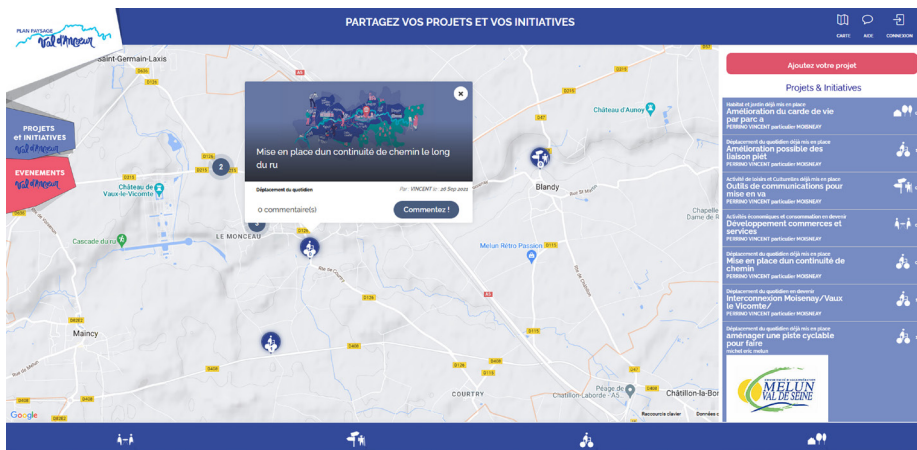
OUTILS À CRÉER

- Pour la diffusion du Plan Paysage et de son programme d'action : montage d'une exposition itinérante dans les communes du territoire
- Préparer des dossiers de presse avant chaque manifestation et/ou atelier participatifs
- Semaine du paysage

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de participants au groupe pilote
- Fréquence du comité de suivi "Plan de Paysage"
- Photographies et analyse de l'OPP

ACTIONS DÉJÀ MENÉES, EXEMPLES ET RÉFÉRENCES POUR AIDER À LA MISE EN ŒUVRE



Source : Elaboration du Plan de Paysage par la CAMVS et la CCBRC_
Conception et design : Fais la Ville, agence Sensomoto, agence Imedia

🏠 CARTE PARTICIPATIVE DU PLAN DE PAYSAGE DU VAL D'ANCOEUR (77)

Dans l'optique de mettre en lumière les dynamiques de projets qui peuvent nourrir les actions à mener après l'étude du Plan de Paysage, les deux collectivités Melun Val de Seine et Brie des Rivières et Châteaux ont mis à disposition une plateforme participative pour répertorier sur l'ensemble du territoire des projets mis en place ou en cours par rapport à des initiatives souhaitées. Conçu comme un outil collaboratif, chacun peut échanger librement sur les projets répertoriés.



Formation « Aménager les cimetières », Bressuire.



Formation « les bases de l'urbanisme », Saint-Maixent-L'École.

🏠 BRESSUIRE ET SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE (79)

Source : CAUE 79

Mise en place de formations thématiques à l'attention des élus et techniciens, dispensées par le CAUE 79 : "aménager les cimetières" et "les bases de l'urbanisme"

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Elle découle d'un diagnostic et d'une stratégie paysagère élaborés collectivement avec les acteurs du territoire entre 2019 et 2022. Cette fiche est conçue pour une lecture autonome en lien avec sa thématique. Pour une vision plus globale de la politique paysagère du Mellois en Poitou, retrouvez les autres fiches-action et les cartographies stratégiques complètes dans les documents de l'étude mis à disposition par la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'Aménagement et de l'Habitat et Direction de l'Animation du Territoire.